

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAFFIE
DU 18 FÉVRIER 2022**

Président de séance : Monsieur Christian GUÉNOLÉ.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick LARIDAN.

Etaient présents : Christian GUÉNOLÉ, Eric CAMPEAUX, Eric CHOUZET, Yvon BERTHEOL, Alain CHAMORET, Patrick LARIDAN, Françoise VERDAVAINE, Claire CHALANDRE.

Etaient excusées : Sabine BEST qui avait donné procuration à Christian GUÉNOLÉ, Hélène KONIRSCH qui avait donné procuration à Eric CHOUZET.

DEMANDE DE SUBVENTION FIC, DETR POUR TRAVAUX 2022

Le Maire expose que le chemin communal n° 10 qui va du hameau de Meneyolles aux quatre chemins est très dégradé et qu'il faut le réparer. Aussi, nous le ferons en plusieurs étapes en commençant par les portions les plus abimées, 500 ml sont concernés. Pour cette année, un premier tronçon sera fait pour un montant de 41 500 € HT pour les travaux et un montant de 1 600 € HT pour les études et le suivi de travaux. Les conseillers, après en avoir délibéré, veulent que ces travaux se fassent et demandent aux différentes instances les subventions (30 % DETR et 24.25 % FIC) et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces travaux. Un emprunt de 50 000 € est prévu. Monsieur Alain CHAMORET précise, que ça fait des années qu'il dit qu'il fallait faire des travaux sur ce chemin pour que le montant soit moins élevé que celui-ci et qu'il n'a pas été écouté.

**APPROBATION DES NOUVEAUX DEVIS CONCERNANT : L'ÉGLISE (TRAVAUX TOITURE)
ET L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE**

Des devis avaient été demandés pour ces travaux en 2021 mais ceux-ci ont augmentés. Pour les travaux de l'Eglise le devis a augmenté de 601 € passant à 8 088.20 €. Pour les travaux d'agrandissement du garage, le devis a augmenté de 1 000 € passant de 5 520.88 à 6 651.95 €. Ces devis sont approuvés sans demande de réajustement de subventions pour que les travaux urgents de l'Eglise se fassent au plus vite.

**VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021 DU TRESORIER ET VOTE DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2021**

Ceux-ci seront votés au prochain conseil municipal, car nous n'avons aucun retour de la trésorerie.

AFFAIRES DIVERSES

Parquet des associations : en 2006, les associations avaient demandé l'achat d'un parquet pour leurs soirées dansantes, la commune avait acheté le matériel nécessaire pour un montant total de 937.39 €, la société de chasse avait procédé elle-même au montage. Une personne, que M. le Maire connaît souhaite le racheter pour un montant de 150 €. Plusieurs conseillers souhaiteraient que celui-ci reste dans la commune ou proche de la commune et le vendre un peu plus cher, vu l'augmentation des prix du matériel. Patrick LARIDAN doit venir prendre des photos et doit mettre une annonce sur le bon coin.

Remerciements au Conseil Municipal : Madame Anny MESZAROS pour le colis de fin d'année et Madame Colette SOUVRE pour le livre.

Demande de subvention : de la part de la PEEP et de l'école Henri Pourrat d'AMBERT, ces sujets n'étant pas inscrits à l'ordre de jour de ce dernier conseil, ils seront discutés au prochain.

Projet collecte déchet : Monsieur Eric CAMPEAUX sera le référent de la commune au niveau d'AMBERT LIVRADOIS FOREZ.

RAND'Auvergne : passera sur la commune le dimanche 26 juin, le tracé sera affiché. .

Facture Eric CHOUZET : un courrier vient d'arriver, ce soir, pour une réclamation, sur une facture d'eau, ce sujet n'étant pas inscrit à l'ordre de jour de ce dernier conseil, il en sera discuté au prochain.

Lignes directives de gestion : elles doivent définir les orientations et les critères généraux à prendre en compte pour les promotions au choix dans les grades et cadres d'emplois et les mesures favorisant l'évolution professionnelle des agents et leur accès à des responsabilités. Monsieur le Maire en fait lecture et propose de l'envoyer au Centre de Gestion pour avis. Accord du conseil.

Questions des conseillers :

Aucunes